



Les erreurs à éviter dans le cadre de la VAE

La VAE est une véritable opportunité pour valoriser ses compétences ou répondre à des demandes réglementaires. Cependant certaines erreurs peuvent freiner le jury à valider l'obtention du diplôme.

Comprendre ces pièges permet de sécuriser son projet.

Voici les principales erreurs à ne pas commettre :



Choisir une certification que l'expérience ne couvre pas suffisamment

Pour obtenir la recevabilité, le candidat doit couvrir au moins 70% des compétences du référentiel de formation.

Un diagnostic d'éligibilité est donc indispensable, d'autant plus que les certifications référencées par France Compétences sont très nombreuses.

Être accompagné pour choisir sa certification est donc un gage de réussite.



Ne pas bien renseigner le livret 1

Le livret de recevabilité (livret 1) est un dossier d'inscription. Le fait de le remplir trop rapidement risque d'avoir un impact sur la qualité des informations renseignées.

En faisant relire votre dossier à votre conseiller VAE, vous optimisez vos chances d'obtenir la recevabilité car il vous aide à être plus précis, plus claire et vérifie que les tâches décrites couvrent bien le référentiel de la certification demandée.



Être trop vague

Pour évaluer votre dossier de validation (livret 2), les membres du Jury ont besoin de comprendre à travers votre écrit comment vous réalisez vos tâches. Il est donc important de présenter son expérience en mettant l'accent sur ses réalisations en présentant des exemples concrets (contexte, public, méthodes, outils, savoir-être, et résultats obtenus).

Un accompagnement méthodologique professionnel et la relecture de vos écrits fait la différence avec des personnes non accompagnées



Parler de son expérience avec des « on » et des « nous »

Le jury a besoin de comprendre votre contribution. Pour cette raison il est important d'utiliser le « Je » pour assumer votre rôle, vos décisions et vos actions.

Le discours doit sonner authentique, avec vos mots, vos situations.

Pour autant le jargon de l'entreprise n'est pas autorisé.



Oublier la relecture

Rédiger seul, sans relecture extérieure, est un gros risque :

- Vous pouvez oublier des compétences importantes, mal formuler vos idées ou vous répéter ou ne pas comprendre ce qui est attendu dans une question.
- Une relecture orthographique, stylistique et stratégique (par un coach, un pair, un prof) permet de corriger fautes, répétitions, hors sujets.



Négliger la préparation à l'entretien avec le jury

L'entretien est important dans l'évaluation

- Beaucoup ne se prépare pas sérieusement alors que le jury attend une présentation du candidat, du projet et du livret construite, précise et argumentée et qui s'appuie sur l'expérience vécue, concrète. Il a besoin de comprendre que le candidat a analysé sa pratique professionnelle ;
- Bien se préparer en s'entraînant minimise le stress le jour J et permet d'adopter une posture confiante qui rassure.



Ne pas fournir les preuves attendues

L'argumentation des compétences s'appuie sur le récit d'expériences et des preuves tangibles (photos, tableaux, outils, etc.).

Ce qui est évident pour vous ne l'est pas pour le Jury.

Le conseiller VAE vous guide dans le choix de preuves à inclure dans le récit et des annexes à rajouter.



Sous-estimer le temps nécessaire

La VAE demande du temps pour rédiger, réfléchir, collecter des preuves, préparer l'oral

Les entretiens d'accompagnement rythment votre travail avec le choix d'une séance à l'autre d'objectifs de rédaction réalistes et réalisables.



S'éloigner du référentiel

- À chaque exemple, dis clairement quelle compétence du diplôme il illustre.
- Le jury n'aime pas deviner : explication + lien = plus de chances de validation.



Tenir compte de ces tendances permet d'avancer efficacement.

Avec un accompagnement VAE, chaque candidat bénéficie d'un coaching bienveillant et structurant, pour réussir son projet.

Career Consulting vous accompagne pas à pas vers l'obtention de votre diplôme.